Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 77 (1941)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIe ANNÉE — No 16 26 AVRIL 1941

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Caisse de secours. — Avis. — Bureau de placement. — Places au concours. — Secours mutuels. — Ecole normale : brevets. — Service féminin. — Société évangélique d'éducation. — Traitements.* —GENÈVE : U. I. P. G. - DAMES ET MESSIEURS : *Nous voulons des parrains.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Cotisations.* — NEUCHATEL : *Retraite.* — INFORMATIONS : *Cours de travaux manuels.* — REVUE DES IDÉES : *En lisant Ramuz.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. DOTTRENS : *résumé d'après* H. ADRIAN : *Vallée du Rhône, à Sierre (Tableaux scolaires suisses).* — ROBERT JAQUET : *L'échec de l'école.* — ED. VITTOZ : *L'art de la comparaison.* — INFORMATIONS : *Vacances suisses pour la jeunesse.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CAISSE DE SECOURS

Notre caissier a reçu un don de 100 francs des Imprimeries Réunies. Nous les en remercions chaleureusement.

AVIS

Nous rappelons la cotisation de 21 fr. pour 1941. Tous ceux qui feront leur versement à notre compte de chèques II-2226 faciliteront la tâche du caissier. D'avance, nous les en remercions. *Le caissier.*

BUREAU DE PLACEMENT

Mme Dr O. Zürcher, à Baden, cherche une jeune fille comme demi-pensionnaire pour une année. Demander conditions et références au *Bureau de placement de la S. P. V.* H. P.

PLACES AU CONCOURS

Institutrice : Rossinière (6 mai).

SECOURS MUTUELS

Renseignements complémentaires.

L'assurance maladie prévue par la convention passée entre le comité de la S.V.S.M. et le comité de la S.P.V. prévoit le paiement des prestations nécessitées pour un traitement rapide et efficace des affections dont souffrent les membres de la caisse-maladie et qui nécessitent un traitement médical (sous réserve art. 9 convention).

Les conditions d'assurances et statuts remis avec le livret précisent les droits et obligations des membres, une liste des médecins adhérents à la convention passée entre la S.V.S.M. et la Société vaudoise de médecine. L'assurance n'est pas restreinte à la consultation de ces seuls médecins. Chaque assuré est libre de choisir le médecin qui lui plaît, pourvu

qu'il soit diplômé fédéral. Pour les cas de ce genre, la caisse maladie rembourse le montant des prestations qu'elle prend en charge à forme des tarifs qu'elle pratique, le patient a charge de payer ensuite son médecin-traitant. Pour obtenir les prestations de la caisse, il est nécessaire de demander des feuilles maladie et fournir le diagnostic au médecin conseil.

Transfert d'un assuré auprès d'une section dans la collectivité S.P.V.

L'assuré d'une section, membre de la S.P.V. et remplissant les conditions prévues par la convention, peut demander à être transféré dans la collectivité. Il doit, pour bénéficier de cet avantage, être en bonne santé à ce moment.

L'assuré désireux d'opérer ce transfert adressera son livret de sociétaire au secrétaire-caissier de la section en le priant de le transférer à la collectivité S.P.V. dès le 1er avril 1941.

b) les candidats désireux de s'affilier à la collectivité rempliront un questionnaire remis par le bureau central de la Société vaudoise de secours mutuels, rue Pierre Viret N° 1, à Lausanne.

Pour obtenir les formules nécessaires, il suffira d'écrire une carte postale au siège de la caisse-maladie en précisant le nombre de formules désirées, s'il s'agit d'homme, femme ou enfant.

c) Nous rappelons que cette assurance maladie n'est accessible qu'aux membres de la S.P.V., à leurs conjoints et aux enfants jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les conditions d'affiliation sont fixées par l'article 5 de la convention et par l'avenant à celle-ci.

N. B. — *Le délai d'affiliation au Contrat collectif est, grâce à la bienveillance de la Société vaudoise de Secours mutuels, prolongé* **jusqu'à fin mai**, *afin que la propagande puisse atteindre chacun de nos collègues.*

REMISE DES BREVETS A L'ÉCOLE NORMALE

Le *Bulletin officiel* d'avril publie in extenso les excellents discours prononcés le 29 mars à l'Ecole Normale par M. le conseiller d'Etat Perret et par M. le directeur Chevallaz. Nous nous bornerons à en citer les conclusions.

S'adressant à nos jeunes collègues, M. Perret termine en disant : « Considérez avec le désir de bien faire qui vous anime, avec toute votre volonté de servir, le travail qui est là, devant vous, à portée de votre cœur : éveiller les intelligences et les âmes, diriger dans sa croissance la fragile plante humaine, qui est un corps et un esprit. C'est cela qui compte, avant les programmes et les systèmes, et les réformes, qui auront leur tour. En vous attachant à ce devoir premier, essentiel, vous fonderez sur le roc une belle carrière. »

M. Chevallaz déclare à son tour : « Si votre ambition est mal placée,

je veux dire si elle n'est pas assez haute, elle est caduque et ne tiendra pas devant l'expérience. La vie dessèche les cœurs étroits. Ayez une ambition très élevée : les petites misères de l'existence ne l'atteindront pas !

» Nourrir des âmes. Quoi de plus grand ! Quoi de plus digne de toute une vie et de toutes vos forces !

» L'essentiel pour vous est de nourrir des âmes, peu importe où, je dirai presque peu importe comment. Or, pour cela, il faut les aimer. Cela ne s'apprend pas et nous ne pourrions vous l'enseigner.

» ...La beauté de notre tâche, c'est que rien n'y est petit. »

Paroles réconfortantes et qui expriment des convictions profondes ! Elles encourageront les maîtres qui voient, dans l'école, quelque chose de plus que le programme et la méthode, et qu'on « accuse » si volontiers d'idéalisme.

A l'égard de nos jeunes collègues, nous avons aussi nos responsabilités ; par des propos sceptiques, des sourires indulgents, nous n'avons pas le droit de diminuer leur confiance dans l'œuvre qu'ils se préparent à accomplir. Apprenons-leur seulement à douter de la valeur de leur savoir : on ne peut éveiller et nourrir des âmes par des leçons et des discours. Que notre exemple leur prouve que, comme disait Jaurès : « On n'enseigne pas ce que l'on sait, on n'enseigne pas ce que l'on veut, on enseigne ce que l'on est. »

A. C.

UN « SERVICE » FÉMININ

Les temps de restrictions que nous vivons, les difficultés ménagères qui attendent les mères de famille ont engagé les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille de Lausanne à apporter aux mamans de leurs élèves le trésor de leur expérience. Elles ont organisé, dans plusieurs collèges lausannois, des cours de cuisine et de couture, qui ont été suivis par un public féminin de plus en plus nombreux.

Utilisation rationnelle des légumes, recettes variées et ingénieuses, raccommodages et entretien des habits militaires ont vivement intéressé ces dames qui se sont déclarées enchantées de ce qu'elles avaient vu et entendu.

L'heureuse initiative de nos collègues mérite d'être soulignée, comme aussi leur dévouement et leurs compétences. C'est là une belle manière de servir, une façon toute pratique d'établir un contact vivant entre l'école et la famille ; les institutrices lausannoises y ont certainement gagné une estime plus consciente des mères qui ont été conquises par tant de savoir-faire et de tranquille autorité.

A. C.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Nous rappelons que cette association tiendra sa séance ordinaire de printemps le samedi 3 mai 1941, à 14 h. 30, Salle Tissot, Palais de Rumine, Lausanne.

TRAITEMENTS

Nous avons pensé intéresser les employés vaudois à traitement fixe en dressant un tableau de la situation financière des salariés cantonaux. On constatera que la majorité des cantons ont supprimé toute retenue. Mais une baisse subsiste dans 6 cantons dont 4 romands ! Presque tous les cantons ont voté des allocations familiales.

M. R.

SITUATION FINANCIÈRE DES SALARIÉS CANTONAUX POUR 1941

Cantons où une retenue subsiste	Pas de baisse ou augmentation	Allocation de ménage	Allocations par enfant
Vaud 10%		fr. 100.— (jusqu'à fr. 5000)	fr. 50 (*id.*)
Genève 10%			fr. 120.— (jusqu'à fr. 6500)
Fribourg 5%			de fr. 40 à fr. 1040.— (jus. 10 enfants).
Valais 6%		fr. 60.—	fr. 60.—
Zurich 5% (suppression prochaine)		fr. 100.—	fr. 40.—
Lucerne 5%		fr. 100.—	fr. 30 et fr. 40 dès le 4e enfant.
	Bâle-Ville	Allocation	Allocation
	Bâle-Campagne	fr. 100.—	fr. 75.—
	Zoug (augm. de 5 à 7%)	fr. 300.—	fr. 50.—
	Appenzell (R.E.) augm. 7%		
	Appenzell (R.I.)	fr. 125.—	fr. 25.—
	Schaffhouse	fr. 150.—	fr. 50.—
	Schwytz	A l'étude	A l'étude
	Soleure	fr. 150.—	fr. 35.—
	Tessin	A l'étude	A l'étude
	Berne	fr. 150.— Alloc. de résid.	Allocation (inc.)
	Argovie	fr. 100.—	fr. 20.—
	Neuchâtel		fr. 50.—
	Thurgovie	——	——
	Uri	fr. 100.—	fr. 10 et fr. 20
	Glaris	fr. 120.—	fr. 40.—
	Unterwald	30 %	30 %
	St-Gall	Inconnue	Inconnue

P. S. Il manque les renseignements sur Nidwald et Grisons. Plusieurs cantons vont augmenter au cours de l'année les allocations.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS NOUS VOULONS DES PARRAINS

Autour de nous, les ruines s'accumulent. Et ces jours de printemps, avec leur lumière suave et les touffes multicolores des premières fleurs, s'ils apportent un moment de réconfort bienfaisant, ne peuvent nous laisser oublier. Que deviennent les enfants, les enfants français, les enfants belges et hollandais, les enfants polonais, et tant d'autres dont nous ignorons peut-être encore la détresse, mais qui souffrent avec, au cœur, la haine pour les hommes indifférents et le monde hostile ?

C'est pour tous ceux-là que nous cherchons des parrains dont la générosité modeste, mais efficace, nous permettra d'aider à vivre, d'attendre des jours meilleurs. Pour dix francs par mois, on peut sauver un enfant. Ces dix francs, il s'agit de les récolter, de les assurer. Comment faire ?

Chaque fois que c'est possible, associez les enfants d'une classe. Si la classe ne suffit pas, associez les enfants de deux, de trois classes dont les dons réguliers permettront d'arriver à la somme de dix francs. Que toute l'école participe à un parrainage, si les classes n'y suffisent pas. Nous ne demandons qu'une chose : recueillir le plus de fonds possible pour sauver le plus d'enfants possible.

Chaque groupe parrain recevra une carte portant la photographie du filleul, les indications d'état-civil et des renseignements sur sa santé et son comportement. Si plusieurs classes ont le même filleul, il sera possible de créer plusieurs cartes. Peut-être pourra-t-on correspondre...

Et maintenant, si des écoles, nous pensons à la campagne, ne peuvent réunir dix francs, mais souhaitent participer tout de même à notre action, qu'elles nous envoient la somme que chaque mois elles nous destinent. Avec les dons de plusieurs, nous pourrons attribuer un parrain à un enfant de plus.

Adressez-nous directement les inscriptions, les dames, à Mme Borsa, rue de Lyon 73, les messieurs, à M. R. Jaquet, 58, rue de Lyon, également. Un titulaire s'engage pour un groupe, pour que nous sachions à qui nous adresser. Pour éviter l'interruption des vacances, nous pensons encaisser les sommes dès mai, mais n'attribuer véritablement le parrainage qu'en juillet. Les cotisations de mai et de juin couvriront les mois de juillet et d'août et les versements reprendront en septembre.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous. Merci.

Pour le Cartel genevois de secours aux enfants victimes de la guerre :

J. Borsa. R. Jaquet.

L'Oeuvre des Tableaux scolaires suisse concourt à la défense spirituelle du Pays.

U.I.P.G. — MESSIEURS
COTISATIONS

Le trésorier rappelle à tous ses collègues que leurs cartes de membres de l'U.I.P.G. pour 1941 et les papillons de la S.P.R. sont à leur disposition depuis plus d'un mois déjà. Ils peuvent les obtenir très rapidement en versant le montant de leur cotisation (16 francs) au compte de chèques I.2658, jusqu'au 15 mai prochain. Tous ceux qui n'utiliseront pas le compte de chèques sont priés de réserver bon accueil au remboursement qui leur sera présenté dès fin mai.

Dans l'agglomération urbaine, les cartes pourront être retirées auprès du collègue obligeant qui a bien voulu se charger de centraliser les cotisations de son groupe scolaire.

A tous ceux (et ils sont nombreux) qui faciliteront la tâche ingrate de percevoir les cotisations : merci ! ED. G.

NEUCHATEL

RETRAITE

Môtiers. — Atteint par la limite d'âge et bien qu'encore jeune de caractère et de cœur, notre cher collègue M. *Edouard Darbre* est contraint à abandonner son poste dès le 10 avril 1941.

Résumons très brièvement sa belle, utile et féconde carrière pédagogique.

Edouard Darbre débuta dans l'enseignement en 1893 dans la commune de Môtier-Vully. Le 4 octobre 1897, il entre en fonction à Môtiers (Val-de-Travers) où pendant près de quarante-quatre ans, il remplit sa tâche et son rôle d'éducateur de la jeunesse avec tout son cœur et toute son âme. Il s'est acquis la sincère reconnaissance de l'autorité scolaire et de la population tout entière.

Doué d'une puissance de travail extraordinaire, notre collègue s'est dépensé sans compter dans l'intérêt de son village et du pays neuchâtelois. Aucune bonne œuvre ne l'a laissé indifférent ; la vie sociale locale, du vallon et du pays l'a intéressé au plus haut degré et toutes les sociétés ou associations pouvaient être assurées de son dévouement. Partout où il a passé, il a laissé l'empreinte de sa forte personnalité. Il joua un rôle de premier plan dans les sociétés de gymnastique et présida de 1925 à 1928 la Société fédérale de gymnastique. Son activité dans ce domaine a été relevée dans le numéro du 7 mars 1941 du *Gymnaste Suisse*.

Edouard Darbre a quitté l'enseignement ; mais il reste dans son cher village d'adoption. Il s'occupera des affaires publiques puisqu'il est membre du pouvoir exécutif et rendra encore de nombreux services à la collectivité.

Nos vœux les meilleurs de santé et de joie l'accompagnent.

INFORMATIONS

50e COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE

Bâle, du 14 juillet au 9 août 1941.

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise, avec l'appui financier de la Confédération et sous la surveillance de la Direction de l'Instruction publique du canton de Bâle-Ville, du 14 juillet au 9 août 1941, à Bâle, le 50e Cours normal suisse de travaux manuels et d'école active.

Le programme comprend les cours suivants :

1° Travaux manuels pour le degré inférieur ; 1re à 4e années scolaires (21 juillet au 9 août).

2° Cartonnage pour le degré moyen ; 4e à 6e années scolaires (14 juillet au 9 août).

3° Travail sur bois pour le degré supérieur ; 7e à 9e années scolaires (14 juillet au 9 août).

4° Ecole active, degré inférieur ; 1re à 3e années scolaires (21 juillet au 9 août).

5° Ecole active, degré moyen ; 4e à 6e années scolaires (21 juillet au 9 août).

6° Ecole active, degré supérieur ; 7e à 9e années scolaires :
a) biologie (18 au 26 juillet) ;
b) centres d'intérêt (28 juillet au 9 août).

7° Culture de la musique scolaire et populaire ; 1re à 9e années scolaires (14 au 19 juillet).

8° Dessin technique au degré supérieur (14 au 22 juillet).

Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 17 mai 1941 à la Direction de l'Instruction publique du canton de domicile. Les programmes et formulaires d'inscription sont fournis par les Directions de l'Instruction publique, par les expositions et musées scolaires de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Zurich, ainsi que par la Direction du cours (Aug. Weiss, Riehen, Paradiesstrasse 30).

DIVERS

REVUE DES IDÉES EN LISANT C. F. RAMUZ

Dans la dernière œuvre de Ramuz, *Découverte du monde,* nous avons trouvé quelques réflexions capables d'intéresser les lecteurs du *Bulletin* qui ont bien voulu suivre ici les idées développées concernant l'étude du milieu. A la page 101, nous lisons :

« Une histoire se déroule ou commence du moins à se dérouler sous les yeux de l'enfant : elle m'est apparue comme n'ayant aucun rapport avec celle qui nous était enseignée ; car celle-là on la vivait, et celle-ci il aurait fallu la vivre, elle aussi, mais on se contentait de l'apprendre par cœur. Je n'établissais aucun rapport entre les deux,

je ne voyais pas qu'elles étaient la même. Il faut dire, puisque j'en suis à l'histoire, que celle de notre pays à nous était singulièrement sabotée par les programmes... Nos yeux ne nous renseignent que sur ce qui est... mais il y a l'esprit qui vous dit que cet assemblage de choses existait bien longtemps avant que vous y fussiez mis et la question qui se pose est alors : voilà ce que je suis, mais d'où est-ce que je viens ? à laquelle question nos leçons ne nous ont fourni qu'une réponse dérisoire, car nous existions nous autres Vaudois, pendant quatre siècles et, plus en arrière, nous cessions d'exister... C'est tout juste si nos livres faisaient état, plus en arrière encore dans le passé, d'une victoire des Helvètes sur les Romains ou encore, à l'aube de la civilisation, de certains lacustres, dont les pieux, qui servaient de supports aux habitations, se retrouvent dans la plupart de nos lacs ; mais c'était, comme on voit, une histoire pleine de trous et par là très opposée à la continuité de la vie que je ne pouvais pas ne pas constater autour de moi. »

Page 104 :

... « Tout change et, en même temps, rien ne change ! c'est ce dont on ne nous a pas assez prévenus. Tout change, c'est-à-dire que les combinaisons varient à l'infini ; et en même temps rien ne change, parce que les éléments dont elles se composent restent les mêmes.

» ... Nos maîtres ne nous ont pas assez montré que l'histoire était faite par des hommes et des hommes comme nous. Des hommes comme ceux que nous croisons dans la rue... L'homme ne se met vraiment à vivre que quand on peut le suivre pas à pas dans son existence quotidienne, parce que c'est sur quoi est bâtie l'histoire, qui est la vie collective, qui n'est donc que l'expression d'une multitude de vies particulières, faites de besoins, de désirs, d'appétits, de passions... Nos besoins, nos désirs, nos appétits, nos passions. Privée de cette base, l'histoire n'est qu'une abstraction ; et, les abstractions, il faut bien qu'on les apprenne par cœur. C'est fait de dates, c'est une nomenclature de batailles, de guerres, de traités... — des événements qui semblent ne jamais devoir se représenter (redevenir présents) : alors que tout précisément se représente. Le monde du passé n'avait rien à faire avec le nôtre. Nous n'avons jamais vu que les hommes du passé étaient nous et nous eux. Ils ont été séparés de nous. »

On a souvent reproché à Ramuz de ne chercher son inspiration que dans son petit coin de pays. « J'ai cherché à me contenter d'un espace lui-même matériellement très étroit, mais je prie qu'on veuille bien voir que je ne l'ai envisagé que comme une base, une espèce de tremplin d'où s'élancer, y revenant toujours, mais pour toujours le quitter ; un point d'attache, mais un point de départ... Alors il y avait ce point, il y avait cette petite chambre, sur cette chambre un toit, et autour de ce toit, sous un petit peu de ciel, des prés, quelques champs, un pan de forêt : c'est tout. Mais des choses qu'on peut voir, toucher, sentir, et c'est de là qu'il faut partir, et c'est là qu'il faut revenir. »

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

VALLÉE DU RHONE A SIERRE

3. Les Usines d'Aluminium de Chippis.

A la fonderie d'aluminium.

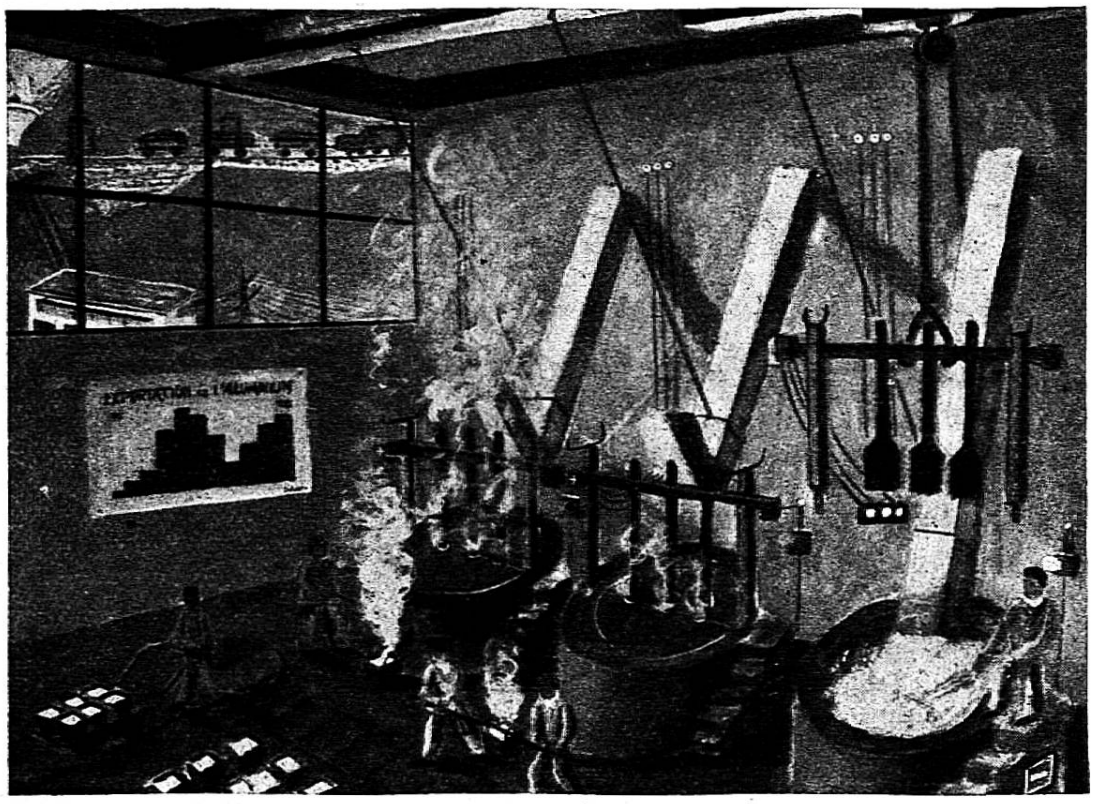

D'après un *Projet de tableau scolaire* par Garton Thévoz, Fribourg.

Par la fenêtre :	Arrivée des matériaux bruts ; conduite forcée et halle des turbines.
Four de droite :	Ampoule allumée, à l'extrême droite, signalant un manque de matériaux. (Par suite de l'augmentation de résistance, la tension a passé de 6 à 25-30 volts.) L'électrode de charbon est relevée, les matériaux sont déversés par la tuyère.
Four médian :	Tuyère relevée, électrodes en place, courant établi, ampoule éteinte.
Four de gauche :	Coulée de l'aluminium (tous les deux jours).

En 1938, la Suisse a exporté 34 000 tonnes d'aluminium brut pour une valeur de 40 millions de francs. En 1939, pour la moitié de l'année, l'exportation s'élevait à 35,6 millions de francs de métal brut.

L'usine de Chippis.

Elle est cachée, sur le tableau, derrière le promontoire de Vercorin. L'industrie de l'aluminium fut créée en Suisse en 1887 par les usines de Neuhausen qui exploitèrent le brevet du Français Héroult, en utilisant l'énergie de la chute du Rhin. En 1908, les installations de Chippis où l'énergie électrique revient moins cher, entrent en activité.

Tableau des principaux alliages d'aluminium fournis par Chippis[1].

Sortes	*Qualités*	*Usages typiques*
Aluminium pur.	Ténacité assez faible. Haute stabilité chimique, surtout pour les degrés supérieurs de pureté, à partir de 95,5 %. On atteint 99,9 %.	Ustensiles. Industries chimiques, pharmaceutiques, alimentaires. Electrotechnie Réservoirs. Travaux d'impressions.
Anticorodal.	Alliage thermiquement améliorable, à haute ténacité et grande résistance à la corrosion. (Groupe Al.Mg.Si.) Sans cuivre !	Alliage universel. Wagons, navires, machines, architecture et décoration. Appareillage. Petite mécanique. Décolletage, etc.
Avional.	Alliage thermiquement améliorable, avec les plus hautes qualités mécaniques (ténacité). (Groupe Al.Cu.Mg.) On fabrique plusieurs variétés.	Partout où les exigences de ténacité sont sévères. Avions, wagons, machines. Pièces forgées.
Avional plaqué.	Avional engainé dans une mince couche plaquée d'aluminium inséparable extrêmement pur. Il en résulte la haute ténacité de l'avional et d'excellentes qualités chimiques.	Pour les parties soumises aux plus durs efforts dans les constructions navales et aéronautiques. Constructions à hautes exigences mécaniques et chimiques.
Peraluman 2.	Alliage non améliorable (groupe Al.Mg.Mn.) Bonne résistivité (ténacité) et haute résistance à la corrosion, en particulier à l'eau de mer.	Wagons, navires, hydravions. Réservoirs. Appareillage. Travaux coulés de toutes sortes. Architecture et constructions métalliques Industries chim. et aliment.
Peraluman 1.	Alliage pauvre en Mg, non améliorable (groupe Al.Mg.Mn.) Ténacité moyenne pour de bonnes qualités de malléabilité et une haute résistance à la corrosion.	Coquilles de moulages. Feuilles et tôles. Travaux coulés dans tous les domaines.

[1] Pour économiser la place, j'ai éliminé plusieurs types d'alliages. L'un d'eux, cependant, mérite une mention spéciale. C'est l'*aldrey*, dont la conductibilité électrique est telle qu'il peut remplacer le cuivre, même pour les lignes à haute tension. (Note du trad.)

Le meilleur minerai d'aluminium est le bauxite ($Al_2 O_2$, 3 $H_2 O$, alumine hydratée mélangée d'oxyde de fer et de silice). Il faut traiter 4 kg. de bauxite pour obtenir 1 kg. d'aluminium pur. Les résidus,

traités avec 8 kg. de charbon donnent 2 kg. d'alumine ($Al_2 O_3$) sous forme de poudre blanche. Ce premier traitement est effectué à l'étranger, en particulier près des Baux, en Provence. D'autres gisements se trouvent en Transsylvanie et en Yougoslavie.

A Chippis, l'alumine pure est fondue avec de la cryolithe, à raison de 2 kg. d'alumine pour 70 gr. de cryolithe. L'électrolyse consomme pour ces quantités 20 à 25 Kwh. et 700 gr. du charbon de l'anode. La somme d'énergie électrique employée explique pourquoi la Suisse occupe une place prépondérante dans la métallurgie de l'aluminium. Chippis possède 1400 fours.

La cryolithe ($3\ NaF.AlF_3$, fluorure double de sodium et d'aluminium) ne se trouve que dans l'ouest du Groenland. Elle intervient dans le processus comme solvant, en abaissant de moitié, soit à 1000° environ, le point de fusion de la bauxite. La masse liquéfiée permet le passage du courant électrolytique d'un pôle à l'autre. La tension normale du four en activité s'élève à 6 volts avec une intensité de 50 000 ampères. L'alumine est dissociée, l'aluminium est dégagé à la cathode, il s'amasse au fond du four d'où il est retiré toutes les 48 heures. L'oxygène libéré se combine au charbon de l'anode pour former de l'acide carbonique. Chaque coulée d'un four produit de 100 à 110 kg. de métal.

On a installé, en 1929, un peu plus près de Sierre, sur l'autre rive du Rhône, des fonderies et des laminoirs. On y fabrique des alliages et des tôles d'aluminium.

4. Les forces motrices près de Sierre.

Les rapides du Rhône entre Loèche et Chippis ont été aménagés par l'« Aluminium A. G. Neuhausen ». L'eau est dérivée près de Loèche, dans le canal, qui se continue par un tunnel jusqu'à Chippis. Canal et tunnel mesurent ensemble 9 km. Dénivellation 78 m., débit moyen, 40m³ sec. Les turbines fournissent, en hiver 22 000 HP., en été, 41 000 HP.

La même société utilise aussi les eaux de la Navizence et de ses affluents de droite. La prise d'eau est à Vissoye, le château d'eau sur le flanc de la vallée du Rhône qui domine Chippis, la halle des turbines, à Chippis. Le canal d'amenée est un tunnel de 8,7 k. de long ; la chute atteint 565 m. Débit moyen, 3,5 m³ sec. Energie en hiver, 11 000 HP., en été, 27 000 HP. La troisième installation de l'« Aluminium Industrie A. G. » utilise les eaux de la Borgne (captées à la Luette) et de la Dixence (dérivées près de Sauterot, val d'Hérémence). Les turbines sont à Bramois, elles fournissent, pour 345 m. de chute, et un débit de 5,3 m³ en moyenne, en hiver, 11 500 HP., en été, 27 500 HP. Depuis 1935, les usines de la Dixence, grâce au lac artificiel du val des Dix (48 millions de m³, 2220 m. d'altitude, chute de 1850 m.), livrent jusqu'à

58 000 HP. de complément, surtout en hiver. Enfin, l'Illsee et le Meretschisee, au nord de la Bella Tola, à près de 2300 m. (volume 4 900 000m³ actionnent les turbines d'Oberems, dans le val de Tourtemagne, à 1360 m. d'altitude. Ces turbines produisent, en hiver, 3100 HP. Une dernière conduite amène les eaux de Tourtemagne dans la vallée du Rhône. C'est encore un appoint de 7600 HP. en hiver, de 17 000 HP. en été.

Au total, les usines de Chippis disposent de quelque 150 000 HP.

(Résumé d'après *H. Adrian.*) E. DOTTRENS.

(On trouve, dans le texte allemand des commentaires, quantité de renseignements, géologiques surtout, avec des références bibliographiques, qui ne peuvent être maintenus dans ce résumé.)

L'ÉCHEC DE L'ÉCOLE

C'est devenu un lieu commun de proclamer, ces derniers mois, l'échec de notre système scolaire. L'école populaire aurait failli à sa tâche. C'est à elle que l'on impute le développement de l'« individualisme », le manque d'esprit communautaire, l'absence du sentiment de responsabilité, le goût de la dissipation, l'esprit de jouissance, l'égoïsme. Ce n'est point tant sa carence dans la formation intellectuelle qu'on lui reproche que sa faillite dans la formation du caractère.

Il semble d'ailleurs qu'en Europe, il n'y ait point que notre école qui soit l'objet de reproches semblables. En France également, on lui attribue une part de responsabilité dans la défaite. En revanche, nous n'entendons parler de la faillite de l'école ni en Allemagne, ni en Italie, ni au Portugal, ni en Russie. Et s'il existe un problème de l'éducation en Angleterre, il ne se pose pas dans les mêmes termes.

Lors de toute crise, le premier souci de ceux qui en sont atteints, c'est d'en rechercher les responsables, ou plus exactement à qui l'on pourrait en attribuer la responsabilité. Il y a, dans l'histoire sainte, l'épisode instructif du bouc émissaire... Il semble que la découverte du prétendu responsable ait un effet calmant sur les esprits et qu'on se plaigne moins de ses maux quand on connaît le nom de celui que l'on peut maudire.

Autrefois, le fonctionnement de l'école n'attirait guère l'attention. Les difficultés qu'éprouvaient les parents, dans l'éducation de leur progéniture, ne provoquaient ni tant de cris, ni tant de récriminations. On se plaisait à louer nos établissements d'instruction et les bienfaits de l'instruction publique étaient un thème de discours d'un éclat médiocre peut-être, mais d'un effet certain. C'est devenu aujourd'hui un sujet brûlant, que l'on n'aborde pas sans aigreur, sans idées préconçues et qui semble éveiller plus d'échos.

Peut-être verrait-on plus clair dans un problème que l'on paraît embrouiller à plaisir, si l'on voulait bien constater que l'école n'est pas une cause, mais une conséquence d'agents multiples. L'école n'est

pas déterminante, mais elle est déterminée. L'école, comme beaucoup d'institutions liées à un certain état de civilisation, est un reflet. Elle est créée par des adultes pour des enfants dont la vie se déroulera dans un milieu légèrement différent de celui qu'ont connu leurs pères. Elle ne crée pas de ruptures entre les différentes générations, elle protège une certaine continuité entre elles.

Dans la mesure où elle s'adapte, elle satisfait des besoins différents et il suffit d'écouter les réflexions des parents qui se sont penchés sur les livres et les cahiers de leurs enfants pour savoir dans quelle mesure et avec quelle rapidité, l'école d'aujourd'hui est différente de celle d'hier, un hier encore tout proche. Or quels sont les besoins nouveaux qui se firent sentir au cours des dernières quarante années ? Ce furent ceux qu'imposait le développement rapide de la technique, besoins particulièrement sensibles dans un pays comme le nôtre où l'économie est liée aux succès d'industries de précision. D'où sortent, en effet, les milliers d'ouvriers et d'apprentis dont les capacités et la conscience permirent aux produits suisses de s'imposer dans le monde, sinon de nos écoles ? Avons-nous lieu de déplorer les résultats obtenus, de crier à la faillite ? Notre main-d'œuvre qualifiée, le peuple de nos techniciens courbés sur des épures peut supporter honorablement la comparaison avec ceux des pays qui nous entourent, compte tenu de notre petitesse.

Quant au reproche d'avoir négligé la formation du caractère, est-il permis de dire que, si elle le mérite, l'école le partage avec beaucoup d'autres institutions beaucoup mieux qualifiées qu'elle pour cette tâche. Là où les Eglises se déclarent impuissantes, que devaient faire les laïques ? Absorbée par son travail d'équipement technique, que personne ne lui demande d'abandonner, d'ailleurs, l'école a peut-être laissé au second plan la formation du caractère. C'était là une action réservée à la famille et aux Eglises, et dont ces dernières se montraient jalouses. Mais, par les conditions mêmes de son travail, par le milieu qu'elle constitue, l'école exerçait forcément une influence dans ce domaine. Ce n'est pas dans ses murs, ni par ses maîtres, que les enfants ont appris le mensonge, la brutalité, l'irrespect ou l'égoïsme. Les communautés d'enfants manifestent souvent des qualités de dévouement, de générosité que les communautés d'adultes pourraient leur envier.

Ce qui a neutralisé les efforts de l'école dans le domaine éducatif, ce sont les effets de la morale courante. « Il n'y a pas de plaisir à vivre dans un monde où tout le monde triche », dit à peu près un personnage de Gide. Or, en dehors de l'école, tout le monde a triché et triche encore. Le conformisme a courbé les esprits, l'intérêt a faussé les cœurs. L'admiration que provoque la réussite à tout prix en est un signe. Et quand

on évalue le pouvoir de l'argent dans la société d'aujourd'hui, qui jettera la pierre à ceux qui abandonnent le désintéressement de leur adolescence pour des satisfactions matérielles ?

Quant à l'éducation communautaire, elle ne pourra exercer pleinement ses effets qu'au moment où de véritables communautés pourront recevoir dans leur sein les jeunes que nous aurons formés. Faut-il rappeler, par exemple, que l'assurance vieillesse et invalidité, réclamée depuis près de trente ans, n'existe pas encore dans notre pays, que les organisations professionnelles se déchirent, qu'il existe des compagnies de travail et que le rendement des actions industrielles est substantiel ? Faillite de l'école ? Non, mais faillite des aînés. Faites un monde, nous pourrons faire une école. ROBERT JAQUET.

L'ART DE LA COMPARAISON

Au sujet d'une brève étude, d'ordre didactique, que je publiai jadis sous le titre *Comment nous traitons la Comparaison*, l'une de mes anciennes élèves, dont la prose laissait fort à désirer au temps où je devais la corriger, m'écrivit une longue lettre, d'où je détache cette seule phrase : vous reconnaîtrez, mon vénéré maître, *que l'art de la comparaison est singulièrement difficile.*

Difficile n'est pas assez dire, mademoiselle ; ou, plutôt, ce n'est pas de difficulté seulement qu'il s'agit, mais d'aptitudes, d'un don ; oui, *un don.* Vous employez vous-même, avec grand raison, l'expression « l'art de la comparaison » ; or n'est pas artiste qui veut : cela implique toujours soit un don spécial, soit des dons.

Or, le don en cause, il est des gens qui n'ont aucune préoccupation littéraire, et peuvent néanmoins le posséder à un degré frappant : vous avez été surprise maintes fois en entendant un homme, une femme, dépourvus de culture, placer avec un heureux à propos telle comparaison dont d'autres font un usage déplorable ; renouveler une comparaison archi-usée, en la modifiant judicieusement ; en créer même de toutes nouvelles, avec un sens de l'image qui force l'admiration.

D'autre part, nombre d'écrivains, dont la plume est par ailleurs excellente, sont peu doués à cet égard ; et leur prose y perd considérablement.

Vous pensez bien, ma chère élève de jadis, qu'il y a là matière à réflexion pour quiconque enseigne sa langue, et que nous en tirerons des considérations didactiques utiles à méditer. Je vais auparavant reprendre mon étude, au moyen d'exemples, que je puiserai cette fois, non point chez les écoliers, mais chez quelques écrivains très connus.

* * *

Vous avez eu peut-être en mains les *Cahiers d'enseignement pratique*, édités par un groupe de maîtres d'école de cantons romands. Le numéro 16

est consacré à *Maupassant*, sous le titre « Croquis de Normandie », et j'y trouve cette note, au sujet de l'expression « les coquelicots semblaient des gouttes de sang » : *Des comparaisons, aussi belles que justes, sont fréquentes dans ces textes.*

Pourtant Maupassant — que tous les critiques considèrent comme l'un des plus grands artistes de la plume, et dont la prose, d'une lumineuse simplicité, admirablement pittoresque et harmonieuse, sans la moindre affectation, constitue le meilleur exemple à citer à nos élèves — Maupassant use de la comparaison avec une parcimonie relative, avec circonspection, de façon à lui conserver toute sa valeur. Je ne crois pas en avoir jamais relevé chez lui de malencontreuses ; tout au plus en noterait-on, par ci par là, qui tournent au cliché : les hirondelles filaient *comme des flèches ;* les voiles, *blanches comme des ailes* d'oiseaux ; ou qui paraissent un peu osées : le diable but et mangea comme un coffre (je tire tous mes exemples de la brochure indiquée).

En revanche, combien évocatrices, les trouvailles que voici, parce que neuves !

les dernières feuilles, toutes jaunes maintenant, pareilles à de larges sous d'or ;

le vent emportait, pareils à des flocons d'écume, de grands oiseaux blancs ;

les filets bruns des pêcheurs, où restaient de place en place des écailles luisantes, pareilles à des piécettes d'argent ;

le ciel était criblé d'étoiles, qu'on eût dites pâlies par la gelée ; elles scintillaient, non point comme des feux, mais comme des astres de glace. La lune à son déclin profilait au bord de l'horizon sa silhouette de faucille, au milieu de *cette semaille infinie de grains jetés à poignée dans l'espace.*

Comme tout cela parle à l'imagination ; comme on réalise, comme on voit, comme cela fait image ! De même que, ici, on entend :

les barques dévalent sur la pente de cailloux ronds, avec le bruit de toile qu'on déchire.

Et combien sont poétiques la plupart de ces évocations.

* * *

Voici maintenant, en contrepartie, de trop nombreux exemples, que j'emprunte — sans les nommer ! — à deux écrivains romands des plus haut cotés.

En me hâtant d'ajouter qu'ils n'y sont pas maladroits parce que romands ; nous ne sommes pas plus que d'autres inaptes à la comparaison : à preuve qu'on en trouve d'abondantes et excellentes chez nombre de nos auteurs. Plutôt rares chez Warnery ; mais combien belles ou jolies. Beaucoup plus fréquentes chez Samuel Cornut, et parfois saugrenues ; mais souvent vigoureuses et pittoresques. Pour ne citer

qu'un contemporain, on en ferait chez un Willy Prestre une moisson copieuse, tantôt saisissantes d'imprévu, tantôt hilarantes par leur heureuse cocasserie.

Tandis que certains grands écrivains français ont peu le sens de la comparaison, surtout n'en ont pas le don.

Croyez-vous qu'ils en ont et le don et le sens, nos romanciers qui farcissent leur prose des abominables clichés que voici :

toute cette nichée de petits B., qui poussaient *comme des champignons ;*

il arriva, *soufflant comme un phoque*, et se mit à la *secouer comme un prunier ;*

le charron était *saoul comme une grive ;*

trois cygnes *blancs comme neige ;*

ses joues *fraîches comme des roses ;*

elle avait la joue vermeille comme une rose, et ses yeux étaient bleus comme *des pervenches ;*

le cheval partit avec la *rapidité de l'éclair !* Etc., etc.

Je vous le demande : ces comparaisons archi-usées, qui ont pu passer jadis pour heureuses, qui est-ce qui s'avise encore de les « réaliser » ? Quel lecteur « voit » ce cheval partant avec la rapidité de l'éclair ? Pour qui « fait image » cette absurdité : *des discours longs ..... comme un jour* sans pain ? (C'est moi qui ai mis les points suspensifs, ce n'est pas l'auteur). *(A suivre.)* ED. VITTOZ.

INFORMATIONS

VACANCES SUISSES POUR LA JEUNESSE

Apprendre l'allemand... un plaisir de vacances !

La section « vacances suisses pour la jeunesse » de la fondation Pro Juventute procure à tous les jeunes de chez nous des adresses de familles disposées à les recevoir pendant les vacances aux fins d'apprendre ou de perfectionner une autre langue nationale et de se familiariser avec les us et coutumes d'une région de notre patrie. Ces adresses sont toujours soigneusement choisies et contrôlées. Pour l'instant, la section cherche surtout des adresses de familles disposées à recevoir pendant les vacances d'été et contre un modeste dédommagement, de jeunes hôtes suisses allemands et tessinois.

Les familles comptant elles-mêmes des enfants et désirant accueillir pendant les vacances un jeune homme ou une jeune fille — deux au maximum — voudront bien s'adresser à Pro Juventute, « Vacances suisses pour la jeunesse », Stampfenbachstr. 12, Zurich, qui fournira sans engagement tous renseignements utiles. Qu'elles soient nombreuses à répondre à notre appel ! Elles auront droit à toute la gratitude de nos jeunes.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Cartes indispensables

Carte des pays balkaniques : Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce.
Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 67 × 93 cm. Fr. **2.80**

Carte des Pays du Nord : Danemark, Norvège, Suède, Finlande. Echelle 1 : 2.000.000, dimensions 77 × 99 cm. Fr. **2.50**

Carte de l'Europe occidentale et Angleterre : Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 66 × 94 cm. avec une **Carte synoptique d'Europe** à l'échelle 1 : 11.000.000. Au verso: carte détaillée à l'échelle 1 : 1.000.000. Fr. **2.50**

Carte de l'Europe centrale : Echelle 1 : 5.000.000; dimensions 50 × 69 cm. Fr. **1.50**

Carte générale de l'Europe avec 16000 noms.
Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 94 × 109 cm. Fr. **3.50**

Carte du monde : Echelle 1 : 32.000.000 ; dimensions 75 × 125 cm. Fr. **4.50**

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

Cours officiels d'allemand

organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée suisse **avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial).** Altitude : 800 m. s. m.
Juillet-Septembre : Cours de vacances.

ÉLECTRICITÉ - GAZ - EAU - TÉLÉPHONE

BORNET S. A.

8, Rue de Rive, 8
GENÈVE

Tél. 5 02 50. *Rabais spécial au porteur de cette annonce.* Devis gratuit.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. **WINTERTHUR**

PRÊTS SANS CAUTION

aux membres du Corps enseignant. Services prompts et sérieux. **Discrétion absolue.** Timbre-réponse.

BANQUE PROCRÉDIT S. A., FRIBOURG

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 3 mai 1941 LXXVIIe ANNÉE — N° 17

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

LUGANO **Hôtel CENTRAL ET POSTE**
65 lits **Restaurant**

Maison bien connue par sa situation privilégiée près du lac et des communications d'excursions, par sa bonne cuisine, ses installations modernes et ses prix modérés. Arrangements favorables pour sociétés, écoles, ainsi que pour séjours prolongés. - Tél. 2 23 71. - Garage.
Propr. : C. Zulian.

La Grotte aux Fées **ST-MAURICE (Valais) Tél. 45**

Une des merveilles de la Suisse, 500 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. - Emplacement pour pique-nique. - Divers rafraîchissements.

PRÊTS SANS CAUTION

aux membres du Corps enseignant. Services prompts et sérieux. **Discrétion absolue.** Timbre-réponse.

BANQUE PROCRÉDIT S.A., FRIBOURG